



COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, 6 décembre 2018

Strasbourg, Capitale européenne de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)

Au 1^{er} janvier 2019, la France présidera le Comité de Suivi de la Déclaration de Luxembourg.

Réunis en décembre 2015 par la présidence européenne du Luxembourg, les représentants de six gouvernements ont adopté la Déclaration de Luxembourg, constituant une feuille de route vers la création d'un écosystème plus favorable pour les entreprises de l'économie sociale. Succédant ainsi au Luxembourg, à l'Espagne et à la Slovénie, la France souhaite élargir ce comité composé désormais de 14 Etats membres et inclure l'ESS au cœur des politiques européennes actuelles et futures en cette année cruciale pour l'Europe.

Dans ce cadre, le Gouvernement français, à travers le Haut-Commissaire à l'Economie Sociale et Solidaire et à l'Innovation Sociale, au nom du Président de la République, a proposé à la Ville de Strasbourg de porter le projet de « **Capitale européenne de l'ESS** » pour l'année 2019.

A la manière dont l'ESS allie solidarité, respect d'autrui et activités économiques, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg allient leurs compétences en matière de social, de développement économique et d'innovation au service des publics afin de développer une économie où la personne est au centre du projet et où la coopération se concrétise au bénéfice territoire.

Pour **Christophe Itier**, Haut-Commissaire à l'ESS et à l'Innovation Sociale : « *L'ESS est une économie qui crée du sens et offre des solutions concrètes et efficaces aux citoyens. Il s'agit ici d'écrire une histoire collective plus durable et humaine, qui réconcilie performance économique et intérêt général. Strasbourg est une ville très active pour l'ESS, avec un écosystème complet et très dynamique, qui rayonne au niveau régional et même national et européen.* »

Roland Ries, Maire de Strasbourg se félicite de cette annonce officielle du choix de Strasbourg comme « **Capitale européenne de l'ESS** ». « *C'est une bonne nouvelle pour notre ville qui permettra de conforter la vocation européenne de Strasbourg. Ici, la participation citoyenne est novatrice et plus que jamais nécessaire. Et Strasbourg a un rôle à jouer* ».

Contacts presse

Ministère de la Transition écologique et solidaire :
innovationsociale@ecologique-solidaire.gouv.fr – 01 40 81 14 85
Sylvie Cerf : 03 68 98 70 32 sylvie.cerf@strasbourg.eu



Robert Herrmann, Président de l'Eurométropole de Strasbourg « *s'est réjoui des fruits de la politique menée en faveur l'Economie Sociale et Solidaire sur le territoire. Une politique notamment impulsée par les partenariats noués avec les réseaux et les entreprises de l'ESS de l'Eurométropole de Strasbourg.* »

Après Madrid (Espagne) et Maribor (Slovénie), la Ville de Strasbourg a prouvé son soutien à l'Economie Sociale et Solidaire et ses liens constants avec l'Union européenne.

L'ESS pèse près de 30 000 salariés dans l'Eurométropole pour 2 000 entreprises et représente près de 14% des salariés du Grand Est.

« Capitale européenne de l'ESS est un sujet à mettre rapidement en débat dans le cadre du prochain Conseil de l'ESS » a proposé **Alain Fontanel**, afin d'instaurer un programme ambitieux de mise en valeur des nombreuses initiatives engagées par les acteurs et les citoyens du territoire, soutenus par la politique de la ESS de la Ville. *La co-construction est notre marque de fabrique, il faut la mettre au service de cette cause* »

Les acteurs de l'ESS présents se sont réjouis de cette annonce.

Siel bleu, groupe associatif d'activités physique adapté souligne « *L'écosystème de l'Eurométropole est phénoménal, car il est aidant* ».

Stéphane Bossuet, PDG de Cooproduction (entrepreneuriat coopératif) souligne que « *le programme européen BoostINNO auquel nous avons participé a aidé à la structuration de l'écosystème de l'innovation sociale. Cela nous a permis de développer des innovations sociales mais il faut encore en faire la promotion.* »

La Régie des écrivains, entreprise d'insertion de 160 salariés, complète : « *entre 65 et 85% des métiers exercés en 2030 n'existent pas encore, c'est le travail de l'ESS d'être le terrain d'expérimentations pour inventer les métiers de demain.* »

Contacts presse

Ministère de la Transition écologique et solidaire :
innovationsociale@ecologique-solidaire.gouv.fr – 01 40 81 14 85
Sylvie Cerf : 03 68 98 70 32 sylvie.cerf@strasbourg.eu